

farine, ni fécule, ni beurre, ni vinaigre. Cantani permet l'usage quotidien de 600 grammes de viande, et recommande d'y ajouter, si la dénutrition devient prononcée, une petite quantité de graisse ayant subi l'action du suc pancréatique, à la suite d'un contact de quelques heures avec des fragments de pancréas frais.

Cantani, reconnaissant que ce mode d'alimentation entraîne facilement des troubles digestifs, recommande de faire jeûner de temps à autre les malades pendant vingt-quatre heures. De plus il prescrit l'acide lactique à la dose de 1 à 2 grammes dissous dans 150 grammes d'eau et 20 grammes d'eau de fenouil. Cette solution doit être prise en 6 doses, à une demi-heure d'intervalle entre chaque repas.

Dans les cas légers, le régime carné exclusif doit être maintenu pendant deux mois; on peut alors introduire dans l'alimentation des légumes verts, des fromages fermentés, etc.

De nombreuses objections ont été faites au régime de Cantani; nous les avons déjà mentionnées; la plus sérieuse est celle qui l'accuse de favoriser l'apparition de l'acétonémie; cette éventualité ne serait-elle pas à craindre, que l'on aurait encore à reprocher au régime de Cantani de provoquer rapidement des désordres gastro-intestinaux. Aussi n'a-t-il été adopté que par un très petit nombre de médecins.

Nous ne ferons que mentionner la seconde forme de régime exclusif, la *diète lactée*, proposée par Donkin. La diète lactée est pour le diabétique un véritable régime d'inanition; elle n'est d'ailleurs pas rationnelle, puisqu'elle fournit à l'économie des matériaux (lactose) transformables en sucre; toutefois elle est utile dans certains cas, que nous avons spécifiés plus haut.

Le régime universellement adopté en France est le *régime mixte* dont Bouchardat a si bien tracé les règles. Voici l'énumération des principaux mets défendus et permis :

*Potages.* — Permis, tous les potages gras, le bouillon aux œufs pochés, les juliennes (sans navets, ni carottes), les potages aux poireaux et pommes de terre; défendus : les bouillies, les panades, les potages aux pâtes, aux pois cassés, au lait.

*Graisses.* — Les graisses doivent être largement utilisées, pour suppléer à l'insuffisance des éléments hydrocarbonés (beurre, caviar, thon à l'huile, sardine, gras de jambon, rillettes, pâtés de foie gras, graisse d'oie, lard, moelle de bœuf, etc.).

*Viandes.* — Toutes les viandes sont permises : viande de boucherie, gibier, volailles, cervelles, ris de veau (mais non le foie); elles devront être rôties, bouillies ou grillées, les sauces préparées avec de la farine ne pouvant servir à les accommoder.

*Œufs.* — Les œufs sous toutes les formes (œufs à la coque, sur le plat, en omelette, œufs brouillés) sont autorisés.

*Crustacés et mollusques.* — Les moules, le homard, les écrevisses, figurent parmi les aliments permis; mais les huîtres, riches en glycogène, sont interdites.

*Poissons.* — On peut permettre tous les poissons, sous la réserve qu'ils ne seront pas frits dans la pâte.

*Légumes.* — Parmi les légumes dont le diabétique peut faire usage, citons : les épinards, les choux et choux-fleurs, les haricots verts, la chicorée, les céleris,

la laitue, l'escarole, les pissenlits, scorsonères, la mâche, le cresson, les artichauts, etc. Pour les accommoder on se servira de crème, de jus de viande, de jaunes d'œufs, à l'exclusion de farine.

Les betteraves, l'oseille, les asperges, les tomates, les carottes, les navets sont interdits.

*Desserts.* — Autorisés : les fromages fermentés, les noix, les amandes, les groseilles, les poires et les pommes, les oranges, les pêches avec discrétion.

Défendus : tous les fruits sucrés et les pâtisseries.

*Pain.* — Interdiction absolue, ou bien 50 à 40 grammes de pain sans mie (Dujardin-Beaumetz) ou plutôt de mie de pain.

Le malade est souvent obligé de se rationner de lui-même, en ce qui concerne le pain, à cause du mauvais état habituel de sa dentition.

Nous avons indiqué qu'on pouvait le remplacer par une petite quantité de pommes de terre cuites au four (100 grammes à chaque repas).

*Boissons.* — L'eau, le vin, le thé, le café.

Ce régime a le grand avantage de pouvoir être supporté par tous les malades pendant un temps fort long, pour ainsi dire indéfini. Dans les cas récents et dans les diabètes bénins il peut réduire l'excrétion du sucre à de très faibles proportions ou même faire disparaître entièrement celui-ci des urines; en même temps disparaissent les symptômes qui avaient révélé le diabète : soif, polyphagie, douleurs névralgiques, etc. Dans d'autres circonstances, les plus nombreuses à vrai dire, le taux du sucre excrété diminue assez sensiblement, mais les signes fonctionnels, pour être plus ou moins atténués, n'en persistent pas moins.

Les malades éliminent journellement une quantité de sucre minima, qui ne peut être abaissée par le régime le plus sévère, mais qui, par contre, s'élève au moindre écart de régime ou sous l'influence de causes diverses (fatigue, émotions, etc.).

La durée du régime appliqué dans toute sa rigueur ne peut être indéfinie; tôt ou tard les malades éprouvent du dégoût pour les aliments, des troubles digestifs et maigrissent.

Si le régime a déterminé une notable amélioration ou même une guérison complète, il faut revenir progressivement et lentement à l'alimentation normale, tout en examinant les urines à intervalles réguliers et assez rapprochés, de façon à faire reprendre le régime, si le sucre reparaît en proportion notable dans les urines.

Même en cas d'amélioration persistante, il est bon que trois ou quatre fois par an, pendant deux ou trois semaines chaque fois, le diabétique observe la diététique indiquée.

Enfin, dans les cas anciens ou graves d'emblée, quand le régime le plus rigoureux n'a que peu de prise sur la glycosurie, il ne faut pas insister sur son application intégrale, car il peut entraîner la perte de l'appétit, une dénutrition rapide ou même favoriser l'apparition du coma.

Il ne suffit pas d'indiquer au diabétique les aliments qui sont autorisés et ceux qui sont interdits; il faut encore lui indiquer la quantité des aliments qu'il peut absorber. Certains médecins se sont élevés avec raison contre les inconvénients de la suralimentation chez les diabétiques, suralimentation qui ne peut qu'exagérer la glycosurie. Il est à remarquer que dans les cas où on restreint